

Séance du 12 septembre 2025

Date de l'annonce publique : 05 septembre 2025

Date de convocation des conseillers : 05 septembre 2025

Présents Mike Poiré / Bourgmestre, Stefano D'Agostino, Lex Schwind / Échevins
Luc Weiler, Myriam Hansen, Marcel Barros, Lena Gomes, Carine Piette, Claude Fischer / Conseillers
Aender Schroeder / Secrétaire communal

Excusé(e)(s) //

Point de l'ordre du jour : 09 // Impôt commercial pour 2026

Le Conseil communal,

Considérant que le Conseil communal fixe annuellement le taux de l'impôt commercial pour l'exercice à venir ;

Considérant que l'impôt commercial sert partiellement à financer le budget extraordinaire ;

Considérant les ressources financières dont doit disposer la commune pour le financement de ses investissements dans l'intérêt de l'économie en général ;

Considérant que ces recettes sont estimées à 130'000€ ;

Vu l'article budgétaire « 2/170/707120/99002 / Impôt commercial » ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide unanimement

de fixer le taux de l'impôt commercial pour l'année 2026 comme suit :

300 %

et prie Son Altesse Royale le Grand-Duc pour approbation.

Le Conseil communal,
Pour extrait conforme,

Mertzig, le 16 septembre 2025
Le Bourgmestre, Le Secrétaire

